

CIRCULAIRE 000380

DU 05 SEPTEMBRE 2002

Objet	:	Circulaire de rentrée pour l'année scolaire 2002-2003
--------------	---	---

- Aux Directions des écoles secondaires ordinaires de la Communauté française;
- Aux directions des internats autonomes organisés par la Communauté française;
- Aux Directions des Centres PMS organisés par la Communauté française.

POUR INFORMATION

- A Monsieur le Ministre - Membre du Collège de la Commission communautaire française chargé de l'Enseignement;
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres; Aux Pouvoirs de tutelle des Communes;
- Aux Pouvoirs Organisateurs des établissements d'enseignement secondaire subventionnés par la Communauté française;
- Aux Directions des écoles secondaires subventionnées,
- Aux Directions des Centres PMS subventionnés par la Communauté française;
- Au Conseil de l'Enseignement des Provinces et des Communes;
- A la Fédération des écoles libres subventionnées indépendantes;
- Au Conseil permanent de l'enseignement officiel neutre subventionné;
- Au Secrétariat général de l'enseignement catholique;
- Aux Membres du service d'Inspection ;
- Aux Membres du service d'Inspection des Centres PMS ;
- Aux Organisations syndicales ;
- Aux associations de Parents.

Autorité	:	Ministre	Signataire	:	Pierre HAZETTE
-----------------	---	----------	-------------------	---	----------------

Nombre de pages	:	texte : 8
------------------------	---	-----------

Bruxelles, le 05 septembre 2002

Madame, Monsieur,

Je souhaite attirer votre attention sur les priorités fondamentales vis-à-vis desquelles je vous demande votre engagement.

En tant que pouvoir organisateur de votre institution, je présente ci-dessous les dix repères essentiels auxquels nous devons nous attacher tout au long de cette année scolaire.

1. Un contrat triangulaire

En 1979, Mohammed. Cherkaoui publiait aux presses universitaires de France, un ouvrage intitulé " Les paradoxes de la réussite scolaire ". Un passage mérite d'être rappelé : "La comparaison entre les systèmes d'enseignement nous apprend que, plus les critères sélectifs scolaires sont visibles, explicites et immédiatement intelligibles, plus les prévisions sont d'une grande précision, moins grands sont par conséquent les risques, plus justifié apparaît l'investissement dans les études, plus grande enfin est la réussite des élèves issus des classes sociales populaires. Inversement, plus ces règles sont invisibles, plus grands sont les risques, plus considérables sont les phénomènes de retrait des élèves issus des classes défavorisées et moins grande leur réussite scolaire. "

Cette conclusion d'une étude sociologique fouillée nous interpelle et nous ouvre les yeux sur des besoins insuffisamment pris en compte lorsqu'il s'agit d'étendre les bienfaits de (enseignement aux élèves issus de milieux défavorisés.

Ils doivent savoir ce que l'école attend d'eux et ce que l'école peut leur apporter. Ils doivent savoir les conséquences positives de leur acceptation des règles et négatives de leur refus de l'insertion et de l'intégration dans le milieu scolaire. Cette information fondamentale doit leur être communiquée en termes explicites.

Un effort tout particulier doit être entrepris en ce sens.

L'année scolaire commencera donc, dans toutes les classes, par un exposé

- sur le projet d'établissement ;
- sur le règlement des études ;
- sur le règlement d'ordre intérieur ;
- sur le comportement général au sein de l'établissement.

On n'évitera pas d'aborder des questions pratiques telles que les vêtements - on vit tête nue à l'école, le training est réservé aux activités sportives,... telles encore que les règles du langage scolaire qui intégreront les impératifs de civilité.

Chaque professeur établira le niveau des compétences qu'il évaluera en cours d'année et au terme de celle-ci

- il fera connaître ses critères d'évaluation;
- il fera connaître les conditions aux termes desquelles il prononcera l'échec ;
- il en montrera les conséquences ;
- il exposera, pour sa discipline, la méthode de travail qu'il préconise ;
- il développera les arguments en faveur de l'excellence et les raisons pour lesquelles il stigmatisera la loi du moindre effort.

L'investissement dans les études ne sera cependant pleinement acquis que s'il est soutenu par la famille. A son égard, la même obligation d'information s'impose. Il convient donc que les documents existants (le projet d'établissement, le règlement d'ordre intérieur) soient remis aux parents. Mais l'association des familles à l'action éducative implique aussi que les parents connaissent les attentes des professeurs pour la discipline dont ils ont la charge. Ainsi, le niveau des compétences à maîtriser en cours d'année, les conseils relatifs à la méthode de travail, voire les attentes de l'école en termes de comportement feront (objet d'une communication aux parents.

Se poseront ainsi les bases d'un contrat triangulaire liant

- les élèves
- les familles
- l'école.

Qui dit contrat dit acceptation et engagement. La relation triangulaire ne doit pas échapper à cette obligation. On prévoira donc, dans le cours du premier trimestre, une " journée d'engagement pour la réussite scolaire ". La signature du contrat triangulaire y trouvera une certaine solennité, la mise en scène n'excluant ni un accompagnement festif, ni un appel à rejoindre (association de parents ou le Conseil de participation.

2. Le métier d'élève

Philippe Perrenoud, sociologue, qui, en 1995, s'interroge sur " Le métier d'élève " rassemble bon nombre d'observations judicieuses dont nous allons tirer profit.

" Exercer un métier, avoir un travail, c'est une façon d'être reconnu par la société... "

L'élève a du travail. Il n'exerce pas, pour autant, un métier au sens habituel du terme : il n'est pas rémunéré, pas libre de choisir... Encore que ...

Si l'on songe au budget de (enseignement, on peut prétendre que, rapporté à chaque élève, le montant lui attribué annuellement constitue un salaire indirect. On peut aussi défendre le point de vue qu'entre les filières du secondaire, le choix est ouvert.

Nous devons, dès lors, réactiver dans la société le respect dû au métier d'élève et, par là, remettre l'école au coeur et dans le coeur de la société.

La réussite scolaire devra beaucoup aux convergences de sympathie et de synergie que les acteurs, tous les acteurs agissant en dehors de l'école voudront mettre en oeuvre. Les pouvoirs publics et les communes d'abord, les entreprises, les associations culturelles et sportives seront invités à mettre en action des articulations avec l'école.

Et Perrenoud poursuit

" L'élève est une *personne*, qui habite son métier à sa manière. Certes, tout métier, en retour, façonne celui qui (exerce. Mais la personne n'est jamais réductible à son métier. Le sujet échappe en partie à ses rôles sociaux et ne se reconnaît jamais entièrement dans (image que les autres lui renvoient. L'identité d'une personne est toujours plus riche, complexe, mouvante et contradictoire que la part d'elle-même qu'elle doit à son métier ou à une activité quelconque, aussi centrale et prenante soit-elle.

Aucun enfant, aucun adolescent ne peut se soustraire à son métier d'élève.

Chaque individu est en dernière instance singulier, unique. Cela n'interdit pas de mettre en évidence *des dénominateurs communs* : (*appartenance* à une génération, une famille, une classe sociale, une communauté engendre des *habitus* qui, sans être identiques, présentent des traits semblables. L'élève investit son métier à partir de sa singularité, mais aussi de tout ce qu'il doit aux diverses facettes de sa socialisation.

Il est au carrefour de trois types d'influences

- les premières proviennent de sa famille et du groupe social dont elle fait partie, plus globalement de (ensemble des milieux extrascolaires qu'il a traversés au cours de son histoire de vie ;
- les secondes relèvent des diverses classes et des enseignants successifs fréquentés durant sa carrière scolaire ;
- les troisièmes sont issues du groupe des pairs, les autres élèves.

Le métier d'élève impose la communication, la réflexion, la responsabilité, (implication personnelle, la cohérence, la fidélité à soi-même, le respect des autres, (honnêteté...

Dans tous les cas, il s'agit de standardiser le travail quotidien, d'en fixer les règles. On peut donner des points de repère même aux métiers les plus créatifs : les chercheurs, les artistes, les concepteurs en tout genre ne savent pas d'avance ce qu'ils vont trouver ; pour avancer, ils ont besoin d'une certaine fantaisie, mais aussi de contraintes, d'habitudes, de routines. Les normes, les méthodes et les rituels fixés par les organisations humaines contiennent le meilleur et le pire ; ils peuvent décerveler, stériliser la pensée ; ils libèrent aussi du souci de

recréer chaque jour des conditions de travail et des modes de coexistence, pour se concentrer sur l'essentiel : comment faire du neuf avec du vieux.

L'essentiel est d'analyser ce que les contraintes et les normes font aux acteurs, de repérer et de prévenir les perversions et les dérives, tout ce qui conduit, à partir de l'intention d'instruire ou de faire apprendre, à son contraire : l'ennui, le désinvestissement, la perte de goût pour le travail et le savoir, la dégradation de l'image de soi ou du lien social dans le registre du sens."

Et c'est ici que l'ouverture de l'école sur le monde qui l'entoure apparaît comme une nécessité.

En appui de la pédagogie des compétences, il convient en effet de développer une pédagogie de la recherche autonome. L'élève doit être guidé vers la bibliothèque de l'école et vers le centre cybermédia pour y chercher les compléments, les illustrations, la documentation qui renforceront son savoir tout neuf et lui permettront d'appliquer les compétences qu'il en tire.

C'est pourquoi, pour chaque progression dans la matière, le professeur tiendra prête une liste de recherche qu'il préconise de mener dans des manuels, des ouvrages, des sites de recherches.

La liste propre à chaque professeur et/ou équipe pluridisciplinaire de l'établissement, de même que celle élaborée par les inspecteurs, seront communiquées aux élèves et aux éducateurs.

C'est donc, dans l'exercice du métier d'élève, la rencontre nécessaire, la combinaison permanente de la règle et de l'innovation qu'il faudra réussir. C'est un défi.

3. L'apprentissage des langues

Nous veillerons à promouvoir le multilinguisme. Pour que les élèves dont nous avons la charge aient de bonnes relations avec leurs voisins européens, se comprennent et s'apprécient mutuellement, il est important qu'ils soient capables de parler plus d'une langue étrangère. Il conviendrait que le plus grand nombre d'élèves apprennent au moins deux langues européennes en plus de leur langue maternelle. C'est l'objectif que s'assigne l'Union européenne.

En fait, nous ne profitons pas assez de notre proximité et nous allons inverser la tendance. Il faut que tout élève puisse passer au minimum deux mois parmi les locuteurs naturels de la langue qu'il apprend, du début à la fin des ses humanités.

Pour le néerlandais, la proximité géographique de la Flandre doit nous permettre de développer, école par école, un programme d'échanges et de rencontres culturelles et sportives qui sortent la langue du milieu scolaire pour la situer dans sa vraie place : la vie sociale.

Pour l'anglais, la libéralisation des transports aériens met (Angleterre, le Pays de Galles, l'Irlande ou l'Écosse à quelques dizaines d'euros de nos écoles.

L'immersion doit devenir le fil conducteur de l'apprentissage de l'anglais et, à défaut de pouvoir généraliser la présence dans nos classes de " native speakers ", l'immersion peut aussi se réaliser par des séjours de durée moyenne dans les milieux anglophones.

Pour l'allemand, un effort de sensibilisation sera entrepris dans toutes nos écoles. Nous ne pouvons négliger plus longtemps l'intérêt que revêt la pratique d'une langue parlée en Wallonie et à sa frontière orientale par près de 100 millions d'Européens, riches d'une culture de haut niveau et animateurs d'une économie performante. Du côté de l'Est aussi, des possibilités d'échanges existent bien au-delà de la demande, actuellement réduite en Wallonie comme à Bruxelles, à quelques rares exceptions.

Les professeurs de langues modernes veilleront à tirer tout le profit des technologies de l'information et de la communication. Celles-ci et leurs applications multimédia peuvent être intégrées dans les cours de langues vivantes.

Les possibilités ne manquent pas. En faisant preuve de créativité et en utilisant judicieusement les possibilités qu'offre Internet, le professeur pourra établir avec sa classe des contacts privilégiés avec des écoles étrangères par e-mail ou vidéoconférence, mettre ses élèves en projet en leur permettant de développer leurs compétences langagières en langues modernes, d'échanger leurs expériences et de favoriser ainsi la connaissance des autres cultures.

Toutes les expériences faites par nos élèves dans les diverses langues devront figurer dans le Portfolio européen des langues. Il s'agit d'un document dans lequel toute personne qui apprend ou a appris une langue - que ce soit à l'école ou en dehors - peut consigner ses connaissances linguistiques et ses expériences culturelles, ce qui peut l'inciter à réfléchir sur son apprentissage.

Ce document remplit deux tâches. Il est à la fois un instrument d'information et un compagnon de route pendant l'apprentissage. Il doit d'une part, informer des connaissances linguistiques et interculturelles d'une manière complète, transparente et comparable au niveau international et, d'autre part, inciter à l'apprentissage des langues et le stimuler. Il s'appuie sur le système de référence pour l'apprentissage des langues élaboré par le Conseil de l'Europe.

4. La promotion du livre

Si l'opération chèque-lire a eu des effets positifs, il n'en reste pas moins qu'une synergie plus volontariste doit désormais commander les relations entre écoles et bibliothèques publiques.

L'effort en la matière se structure selon plusieurs axes

- la découverte du plaisir de lire. Des lecteurs seront formés à révéler aux adolescents le plaisir des textes, actuels, modernes ou classiques. La gestion optimale du temps à l'école fera une place importante à ces lecteurs qui occuperont avantagement le temps perdu dans des salles d'études trop souvent encombrées ;
- la découverte qu'offrent les bibliothèques. Ici encore, il faudra révéler aux adolescents les chemins qui mènent aux bibliothèques. Au sens propre d'abord, par une visite en début d'année. Puis, en stimulant la pédagogie de la recherche, en révélant les ressources exploitables en bibliothèque tant pour satisfaire le plaisir de lire que pour confirmer les savoirs et compétences acquis à l'école ;
- l'exploitation systématique du texte lu. Dans l'apprentissage de la langue maternelle, il faudra sans doute déplacer quelques priorités. L'accord du participe passé laisse trop peu de place à la compréhension, à l'analyse, à la synthèse, au commentaire des textes lus ;
- la restauration du manuel scolaire. Les programmes adaptés à la pédagogie des compétences sont aujourd'hui disponibles dans les écoles. Ils ont été rénovés. Les

manuels scolaires doivent dès maintenant retrouver dans la pédagogie la place qu'il n'auraient jamais dû perdre. Une grande opération de sensibilisation au printemps 2003 doit en souligner la nécessité.

5. Les technologies de l'information et de la communication

L'ordinateur est partout. A l'école, des centres cybermédia ont été installés partout. Les internats en sont également dotés. Des locaux sont accessibles en dehors de l'école, à l'initiative d'associations privées ou publiques. Les foyers s'équipent. Les adolescents ont pour les T.I.C. des dispositions qui souvent étonnent les adultes. Des cours d'informatique sont dispensés dans certaines écoles.

Il faut faire le pas de plus. Les écoles vérifieront pendant cette année scolaire le niveau de la culture informatique des élèves. En septembre 2003, des programmes de mise à niveau de l'ensemble des élèves seront élaborés pour qu'au terme de l'année scolaire, le traitement de texte et la recherche sur le Net, la pratique des T.I.C. soient généralisés dans l'enseignement secondaire.

La formation des enseignants sera complétée par les canaux de la formation continue pour éviter que ne s'élargisse, en cette matière, un fossé d'incommunicabilité entre enseignants et élèves et pour que chacun d'eux soit amené à adopter une position critique vis-à-vis des informations glanées sur le Net.

6. La Préparation de PISA 2003

L'enquête de mars 2000 a souligné nos carences.

En 2003, les mathématiques formeront le coeur de cible de l'évaluation internationale. On ne prépare pas le Mondial de football en s'entraînant au basket-ball. De même, si les spécialistes nationaux au sein de l'OCDE ont opté pour une évaluation des compétences en mathématique, qui supposent la compréhension de la consigne, la présentation du problème sous forme mathématique, la solution du problème et sa transcription dans un énoncé compréhensible, nous ne pouvons ignorer les règles communément admises par (organisation internationale).

Des conseils, des consignes, des références ont été donnés. Ils seront rappelés pendant les mois qui viennent. Nous jouerons le jeu comme les autres le pratiquent, sans bachotage, sans tricherie, mais avec la volonté de relever le défi que les évaluateurs internationaux nous adressent depuis dix ans.

7. Civisme et civilité

Des voix s'élèvent pour réclamer un cours de civisme dans les programmes de l'enseignement secondaire. Le civisme, est-ce une discipline qui s'apprend ou un comportement qui se façonne ? Sans nier que des connaissances élémentaires doivent être maîtrisées par le citoyen qui sortira des humanités dans la plénitude de ses droits, on peut aussi considérer que le civisme est une compétence transversale, une manière d'être, de se comporter, de s'impliquer notamment dans la vie de l'école.

Les délégations d'élèves sont, à cet égard, un puissant levier de démocratie. Le comportement intra-muros est un autre levier.

Soulignant que le terme de civilité est vieilli, le Petit Robert le définit comme étant " l'observation des convenances, des bonnes manières en usage dans un groupe social ". Il est fréquent qu'à côté de ce terme au parfum suranné, s'oppose incivilité dont l'usage s'est tout à coup rafraîchi. Et tant qu'à opposer les termes, continuons la lecture du dictionnaire. Synonymes de civilité : courtoisie, politesse, affabilité, amabilité, sociabilité (on y trouve le condensé du climat de l'école idéale).

Antonymes de civilité : grossièreté, impolitesse, incivilité, insolence, injure (c'est là le condensé des attitudes que tant d'enseignants dénoncent et dont ils souffrent).

Assumant pleinement sa mission d'éducation, l'école développera un programme interne illustrant ce qui est souhaitable en ses murs et ce qui ne peut y être toléré. Les sanctions seront dès lors appliquées sur une base solide. Ne feignons pas d'ignorer que, dans certains milieux, les antonymes sont d'un usage plus fréquent que les synonymes !

8. La préparation à la citoyenneté

Il faut mettre au service de la démocratie la hargne que ses ennemis mettent à la détruire. Sauf qu'au service de la démocratie, la hargne s'appellera enthousiasme, volonté et organisation.

2003, 2004, 2006, 2007 seront des années d'élections et nos jeunes citoyens iront voter en sortant de nos établissements scolaires. Il faut qu'avec cette information en tête, nous les préparions à découvrir ce qu'est un Conseil communal, un Collège échevinal, un Conseil provincial, une Députation permanente, un Parlement régional, un Gouvernement régional, le Parlement de la Communauté, son Gouvernement, la Chambre, le Sénat, le Gouvernement fédéral, le Parlement européen, la Commission, le Conseil des Ministres ...

Il faut qu'ils rencontrent un conseiller communal, un échevin, le bourgmestre, le conseiller provincial, le député permanent, le député régional ou communautaire, le ministre régional ou communautaire, le député fédéral ou le sénateur, le ministre fédéral, le député européen.

Que de débats possibles si le pluralisme du panel est assuré !

Que d'occasions aussi pour les mandataires d'illustrer la nécessité de rendre des comptes quand on vit en démocratie !

Des contacts sont pris dès à présent pour ouvrir les chemins qui conduiront nos jeunes à mieux connaître les rouages de notre démocratie et les personnes qui les représentent aux différents niveaux de pouvoir.

Le CRISP fournira en fin d'année un manuel d'histoire de la Belgique contemporaine qui devrait favoriser la compréhension de notre système démocratique.

9. L'orientation des élèves

Trop d'élèves sont aujourd'hui encore focalisés - souvent sous (influence du milieu familial -sur la nécessité d'aller au bout d'une des filières de l'enseignement général. C'est que trop fréquemment sont ignorés les débouchés qu'offrent l'enseignement technique et l'enseignement professionnel. Qui dit débouchés évoque implicitement les attentes des entreprises ou des administrations. Il y a là un monde à découvrir, un monde dont les enseignants ne peuvent parler en connaissance de cause.

Dès l'entrée dans le secondaire, l'élève est accompagné par le centre PMS dans la découverte de son projet personnel et professionnel.

Le décret "missions" offre, au troisième degré, des temps à utiliser pour découvrir ces milieux étrangers à l'école.

Des consignes seront données aux directions d'école pour que ces découvertes s'inscrivent dans les informations que les élèves maîtriseront au moment de choisir leur voie au terme des études secondaires.

10. La promotion de la santé à l'école

Dès la première année du secondaire et dans le cadre de la formation scientifique et de la formation générale, il faut sensibiliser les jeunes à la préservation de leur capital santé pour mener sainement les activités intellectuelles et physiques proposées pendant tout leur cursus scolaire et ainsi accroître leurs chances de réussite finale.

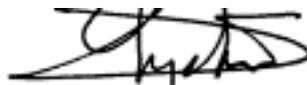
L'école est un des lieux privilégiés pour participer à une éducation de santé et d'hygiène de vie. C'est pourquoi, notamment, l'initiative de la Croix-Rouge de Belgique dans son projet "l'école en santé " qui propose une approche globale et positive de la santé et invite les acteurs scolaires à renforcer leur savoir-être, leurs savoirs et leur savoir-faire, sera soutenue et largement diffusée. Nous en attendons de

- promouvoir la qualité de vie à l'école,
- protéger la santé mentale et physique des élèves,
- prévenir les problèmes de santé des jeunes.

Ce projet nécessitera bien sûr une collaboration étroite avec les Centres IMS/PMS, acteurs de la santé à l'école.

En vous souhaitant bonne réception de la présente ainsi qu'une excellente rentrée scolaire, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments dévoués.

Le Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial,



Pierre HAZETTE

Des informations complémentaires sur les dix repères vous parviendront ultérieurement.

Une note de réflexion intitulée « Bilan et perspectives » est, dès à présent, disponible sur le site Internet www.ministre.pierre.hazette.org, rubriques « Actualités » et « Communiqués ». Un espace public « Forum », a été spécialement aménagé pour recueillir vos questions, vos réactions ou tout autre commentaire que vous inspire ladite note.